



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

GENDARMERIE  NATIONALE

SÉCURISER MON EXPLOITATION AGRICOLE

“ GUIDE RÉFLEXE ”




Gendarmerie
nationale

AU QUOTIDIEN SUIVEZ
LA GENDARMERIE SUR





LES BONS RÉFLEXES

Pour empêcher l'action du délinquant

- ➔ **Verrouiller systématiquement les ouvrants**
- ➔ **Adhérer au système d'alerte SMS ou mail éventuellement mis en place dans votre département** : renseignements auprès de votre Chambre d'agriculture
- ➔ **Être attentif à votre environnement et signaler à la gendarmerie toute situation ou comportement suspect**
- ➔ **En cas d'absence :**
 - ✓ S'inscrire à l'opération tranquillité vacances
 - ✓ Ne pas laisser de message d'absence sur répondeur
 - ✓ Signaler votre absence à votre voisinage
 - ✓ Demander à un proche de passer régulièrement
 - ✓ Relever régulièrement le courrier





LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols d'engins et accessoires



→ Protéger les accès aux engins :

- ✓ Garer vos engins dans des bâtiments à l'abri des regards extérieurs
- ✓ Bâcher et attacher les petits engins servant peu
- ✓ Installer un éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✓ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme...

→ Compliquer l'action du malfaiteur :

- ✓ Stationner les véhicules de sorte à gêner leur sortie des locaux voire les atteler
- ✓ Activer le coupe-circuit et si possible installer un second moins visible
- ✓ Ne pas laisser les clés sur le véhicule en cas de non utilisation, antivol mécanique...

→ Réduire les risques et faciliter l'enquête judiciaire :

système de géolocalisation par GPS, utiliser des produits de marquage codés avec affichage dissuasif, couleur spécifique...



LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols de carburant et d'outils

→ Protéger les accès et lieux de stockage :

- ✓ Marquer les limites de la propriété
- ✓ Installer des blocs volumineux pour empêcher les accès aux véhicules non désirés
- ✓ Installer l'éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✓ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme...

→ Compliquer l'action du malfaiteur :

- ✓ Si possible ne pas stocker de réservoirs pleins avant la nuit
- ✓ Stationner des engins de manière à gêner l'accès au réservoir
- ✓ Utiliser des antivols à crépine ou ailettes, des détecteurs de pompage, des bloque-pistolets, des systèmes d'alarme sur les pompes...

→ Réduire les risques et faciliter l'enquête judiciaire :

utiliser des produits de marquage codés avec affichage dissuasif, vérifier régulièrement les niveaux...





LES BONS RÉFLEXES

Contre les vols d'animaux,
de production ou de
matières premières & les
actions malveillantes à
l'encontre des animaux

➔ Protéger les bâtiments de lieux de stockage
ou de vie d'animaux :

- ✓ Renforcer les ouvrants
- ✓ Installer un éclairage à détection à proximité des bâtiments
- ✓ Installer la vidéoprotection ou un système d'alarme...





LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes victime
de cambriolage,
vol ou dégradation

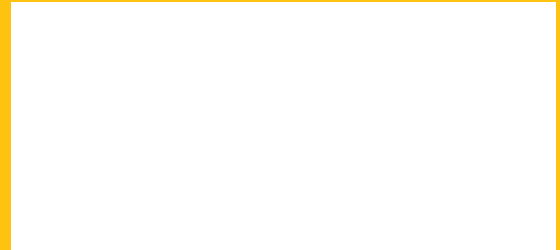
- Prévenir la gendarmerie en composant le 17
- **Ne prendre aucun risque** si les cambrioleurs sont toujours sur place et noter le maximum d'informations (statures, signes distinctifs, véhicule, immatriculation, direction de fuite...)
- **Ne toucher à rien** afin de préserver les traces et indices et interdire tout accès sur les lieux
- Déposer plainte à la brigade ou solliciter une prise de plainte directement au sein de votre exploitation agricole (plainte en mobilité)





Pour vous aider :
ayez le réflexe
« **Référent sûreté** »

- La mise en sûreté est complexe, **les référents et correspondants sûreté** sont là pour vous accompagner dans la sécurisation de votre exploitation en vous dispensant des conseils oraux adaptés
- **Contactez votre brigade de gendarmerie :**



Vous pouvez échanger avec un gendarme via l'application
Ma sécurité pour toute question 24h/24 , 7J/7.



Ma sécurité

Application grand public



GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

AU QUOTIDIEN SUIVEZ
LA GENDARMERIE SUR :



Ma sécurité
Application grand public

